

DÉLAI DE TRAITEMENT DES DEMANDES DE PERMIS ET CERTIFICATS

Avec l'arrivée du beau temps et à l'approche de l'été, les demandes de permis et certificats augmentent considérablement au sein de la municipalité. Veuillez donc prendre note que le délai de réponse pour vos demandes peut aller jusqu'à 20 jours ouvrables. Il est donc important d'ajouter ce délai à la planification de vos travaux. De plus, nous désirons vous rappeler qu'il est **interdit** de commencer les travaux **avant** l'obtention du certificat d'autorisation ou du permis.

LES PIGEONS EN MILIEU URBAIN : UN DANGER POTENTIEL POUR L'HUMAIN



Il est fortement déconseillé de nourrir les pigeons ou de les apprivoiser étant donné les impacts nuisibles qu'ils peuvent avoir sur notre environnement. Les excréments salissent et accélèrent la détérioration des édifices publics, des ponts, des monuments, des bancs et tables de parc. De plus, dans les endroits densément utilisés par les pigeons, des ectoparasites (mites, tiques, puces et poux) peuvent infester les lieux et s'attaquer à l'humain. Plus d'informations au :

<https://www.canada.ca/fr/sante-canada/services/conseils-pour-contrôle-parasites/pigeons.html>

LE GAZON NE VA PAS DANS LA RUE NI SUR LE TROTTOIR !



Nous vous rappelons qu'il est strictement interdit de laisser votre gazon sur le trottoir ou dans la rue après la tonte de votre pelouse. Contribuez à garder notre municipalité propre en disposant de votre gazon dans votre bac brun. Un simple petit coup de balai qui fait toute la différence! Rappelons-nous que chaque geste compte!

MERCI POUR VOTRE GÉNÉROSITÉ !

Le camp de jour de Ferme-Neuve tient à vous remercier du fond du cœur pour votre grande générosité lors de la collecte de fonds « 4 coins » qui a eu lieu le 30 mai dernier, au coin de la 12^e Rue et de la 9^e Avenue. Cette activité nous a permis d'amasser 2 673 \$ pour aider à financer les activités du camp de jour! **Les jeunes qui en profiteront cet été vous disent UN GROS MERCI!**



125, 12^e Rue, Ferme-Neuve QC J0W 1C0
Téléphone : 819 587-3400, poste 6221
Courriel : reception@munfn.ca
www.municipalite.ferme-neuve.qc.ca



ASSURER LA SÉCURITÉ DE NOS PISCINES C'EST AUSSI SAUVER DES VIES!



Avec la belle saison qui est maintenant arrivée, la baignade est une activité prisée par les petits et les grands. Cependant, les statistiques démontrent, année après année, qu'un accident est vite arrivé! Il est important de bien sécuriser sa piscine afin d'éviter tout accident. Celle-ci doit répondre aux conditions édictées par le règlement provincial sur la sécurité des piscines résidentielles. Ce dernier mentionne les normes contrôlant l'accès à celle-ci ainsi que l'utilisation d'un plongeur. Toute piscine installée après le 30 septembre 2021 doit respecter l'intégralité du règlement sur la sécurité des piscines résidentielles. Les piscines installées avant cette date doivent se conformer au plus tard le 30 septembre 2025 aux nouvelles normes, bien que de le faire dès le début de la saison est fortement conseillé. Un dépliant est disponible à l'hôtel de ville ou sur le site internet de la municipalité. *Il est de la responsabilité de chaque propriétaire d'assurer de la sécurité de ses installations.*



UN MOT DE VOTRE MAIRESSE, MME DIANE SIRARD

Chères citoyennes et chers citoyens de Ferme-Neuve. Le beau temps étant enfin arrivé, je vous invite à profiter de toutes les belles activités que nous offrent le vaste territoire de Ferme-Neuve et la région des Hautes-Laurentides. J'en profite aussi pour vous partager quelques informations sur ce qui se passe chez vous! Je souhaite à tous un bel été!

Les cadets de la Sûreté du Québec sont de retour parmi nous!

Deux cadets circuleront dans notre municipalité afin de favoriser votre quiétude pendant la saison estivale. Vous avez des inquiétudes? N'hésitez pas à leur faire part de situations dérangeantes, ils sont là pour nous aider. Bien entendu, vous pouvez aussi communiquer avec la Municipalité, en donnant le plus de détails possible concernant un problème spécifique.

Profitez d'une sortie piétonnière pour vous rappeler votre histoire

La ferme forestière de la montagne expose ses panneaux historiques à proximité de la Concerne du 38 15^e avenue. Une belle façon d'enrichir votre marche-santé!

Le transport électrique à prix modique voyage un peu plus loin

Un rappel au sujet du transport par véhicule électrique. Les voyages à l'extérieur de la MRC sont maintenant possibles à des coûts abordables. Pour plus d'informations, visitez la page Facebook du Transport adapté et collectif d'Antoine-Labelle (TACAL) ou téléphonez au 819-623-5565.

Le Parc régional de la Montagne du Diable vous convie à son assemblée générale annuelle

L'assemblée aura lieu le 18 juin à 19 h au village des Bâtisseurs. N'hésitez pas à vous y présenter pour en connaître plus sur ce joyau régional et qui sait? Peut-être aurez-vous envie de vous impliquer au cours des années à venir?

Enfin, je souhaite une bonne fin d'année scolaire à tous les élèves de la Municipalité. Bravo pour vos efforts! Bonnes vacances à vous et à vos enseignantes et enseignants!

TRAVAUX D'EXPLORATION POUR LE PROJET ESTRONE

Conformément à l'Article 65 de la loi sur les mines, SOQUEM INC. souhaite informer les citoyens des travaux d'exploration, d'une durée d'environ 14 jours, qui seront exécutés entre août et décembre 2025. Les travaux, situés aux environs du kilomètre 19 du chemin Baskatong, consistent au décapage de tranchées pour exposer le roc. À la suite du nettoyage du roc à l'aide d'une pompe à eau, une description géologique ainsi que du rainurage d'échantillons seront effectués. Une fois complétés, les tranchées seront restaurées et les sites sécurisés. Des travaux de cartographie et d'échantillonnage auront lieu durant la même période. SOQUEM appliquera les plus hauts standards afin d'assurer la sécurité des travailleurs, des utilisateurs du territoire et de l'environnement, ainsi que du respect des lois et règlements en vigueur. **Pour plus de renseignements : Mme Eve Coutier, cheffe de projet au 819-874-3773, poste 224, ou M. Steven Pomerleau, coordonnateur aux communications et relations avec le milieu au 819-874-3773 poste 235.**

LOISIRS ET CULTURE

SOCCKER POUR ENFANTS : LES INSCRIPTIONS SONT MAINTENANT COMMENCÉES!



Vous pouvez inscrire vos enfants dès maintenant sur notre plateforme Amilia, au :

https://app.amilia.com/store/fr/municipalite_ferme_neuve/shop/programs

LA FÊTE AU VILLAGE FAIT RELÂCHE

Nous tenons à vous informer qu'il n'y aura pas de *Fête au Village* cette année. Le Comité des fêtes, l'organisme qui organise habituellement cet événement, est actuellement dans une année de transition au niveau du recrutement de membres pour son conseil d'administration.

Cependant, ce n'est que partie remise puisque nous vous préparons une grande fête pour l'an prochain en vue du 125^e anniversaire de la Municipalité! Vous pouvez tout de suite mettre à votre agenda la date du **20 juin 2026 pour La grande fête du 125^e!**

LE RETOUR DU MARCHÉ DE LA FERME

Nous sommes heureux de vous annoncer l'ouverture du marché de la ferme les **vendredis dès midi à compter du 20 juin** au pavillon de la place du marché, au coin de la 12^e Rue et de la 12^e Avenue. Des producteurs maraîchers locaux ainsi que des artisans seront présents pour vous offrir des produits frais et faits à la main. Veuillez noter qu'à mesure que la saison progresse, il y aura un plus grand nombre de producteurs et de produits à vendre. Venez les encourager en grand nombre!



La Municipalité de Ferme-Neuve est fière de vous présenter la seconde édition des soirées *Mardis en musique*. Les prestations se tiendront au coin de la 12^e Avenue et de la 12^e Rue à Ferme-Neuve, du 8 juillet au 26 août à compter de 19 h. (avec une pause pour les vacances de la construction). Laissez-vous emporter par les performances de nos artistes, le tout animé avec joie et bonne humeur. Une belle occasion de se rassembler dans une ambiance estivale festive. N'oubliez pas d'apporter vos chaises!

Gardez l'œil ouvert, la programmation sera dévoilée sous peu!